

Le mot du Maire du 22 février 2016

Chères Warlusiennes, Chers Warlusiens,

LA TELEVISION TNT.

Je pense que vous avez eu l'information : à compter d'avril 2016 les normes de diffusion de la télévision évoluent : on passe à la Haute Définition (HD). Je vous recommande de vous rapprocher des distributeurs afin d'être sûr que vos écrans et/ou antennes vous permettront de recevoir clairement les émissions.

LES INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS.

Selon la loi n°2015-366 (articles 3 et 18), mes indemnités et celles de mes adjointes devaient être mises automatiquement au maximum prévu par le barème à compter de janvier 2016. Ceci aurait eu pour conséquence une augmentation globale des indemnités de 16 200,00 euros par an avec les charges sociales que la commune aurait dû payer pour mes indemnités.

Dans cette période de rigueur budgétaire il n'est pas question de déséquilibrer notre budget, aussi les adjointes et moi avons demandé au conseil municipal de ne pas modifier nos indemnités.

LES RATS.

Il m'a été signalé que ces nuisibles revenaient dans notre village. Je vous rappelle que la mairie tient à votre disposition des produits qui doivent vous permettre de ne plus être importunés.

LES VŒUX ET LA BROCANTE.

Le 8 janvier dernier avait lieu les vœux du conseil municipal. Nous avons bien sûr accueillis les corps constitués ainsi que Madame Fatima ABLA, vice-présidente de l'agglomération du Beauvaisis en charge de la culture. Cette cérémonie a eu lieu dans le meilleur esprit et vous avez fait honneur au buffet.

Ça a été un bon moment de convivialité.

La brocante 2016 aura lieu le 22 mai prochain. Je pense que vous serez nombreux à réserver un stand et vous inscrire auprès de l'association « Les Loulous d'Abord »

LA REVISION DU PLU.

Comme vous l'avez lu dans un des comptes rendus du conseil nous avons décidé de réviser le PLU pour, notamment, le rendre conforme aux lois relatives à l'environnement (Grenelle 1 et 2).

Nous ne manquerons de vous tenir informé de son avancée et vous serez bien sûr consultés dès le départ concernant les évolutions souhaitables et voulues de notre village.

LE REPAS DES ANCIENS.

Cette année encore ce temps convivial avec les anciens de notre village et certains de leurs amis a été une vraie réussite.

Nous étions une petite centaine et nous avons partagé un très bon repas préparé par M. Ardouin et son équipe et animé avec brio par M. Ducrocq.

UN DETAIL UTILE.

Sur certaines habitations il manque le numéro de votre emplacement dans la rue et cela pose parfois des difficultés au facteur, à nos agents et autres. Si vous pouviez rajouter ce numéro au moins sur votre boîte à lettres cela simplifierait déjà beaucoup les démarches.

Christophe de Ponton d'Amécourt
Maire de Warluis.